



Politique et éthique ?

« L'Alliance environnement » vient d'annoncer qu'elle rejette notre initiative « pas d'éoliennes dans les forêts ». Informelle, cette alliance regroupe des organisations qui poursuivent des buts différents, voire opposés. Seules Pro Natura et BirdLife défendent la nature. Les autres s'occupent de trafic et de promotion d'énergies vertes. En faisant front commun, ses membres veulent en fait montrer patte blanche aux partis politiques et s'assurer que le Parlement n'utilisera pas de moyens de rétorsion comme la suppression de leurs droits de recours. Ce marchandage de tapis est indigne d'organisations qui devraient rester neutres et ne pas se compromettre à du donnant-donnant. Elles ne représentent du reste pas les intérêts de leurs membres. Un sondage de Pro Natura Fribourg avait démontré que la majorité de ses membres était contre les éoliennes.

Au nom de qui s'expriment-elles ?



Antoinette de Weck

No 50 – juin 2026

Sommaire :

Suisse

L'Alliance Environnement et la désinformation 1

International

Renouvelables ? Un article de Transition & Énergies remet les pendules à l'heure 2

Suisse

Economiesuisse : les éoliennes seront incapables de combler le déficit hivernal ! 3

Vaud

Sur Grati, flagrant délit de tricherie 4

Jura

Projet éolien de la Haute Borne : une démarche participative sous surveillance 5

L'invité

Francis Randin, ancien cadre supérieur de l'État de Vaud, co-fondateur de PLVD 6

Suisse

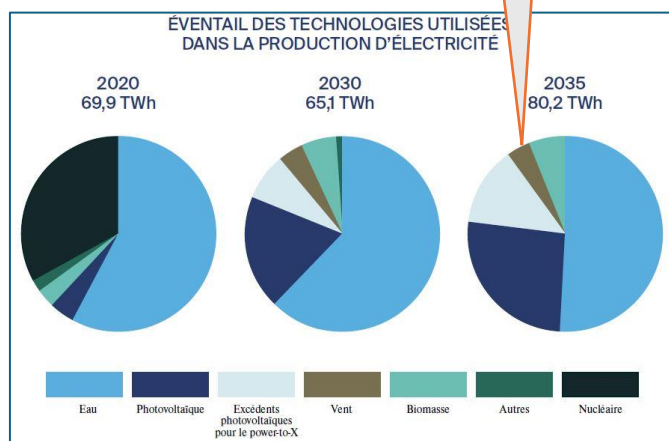
JMB avec J-M Chapallaz

L'Alliance Environnement et la désinformation

L'Alliance Environnement qui se déchaîne contre nos initiatives vient de publier « [La force du soleil](#) », un document qui fait la synthèse de ses vues en matière d'énergie. Effort principal de ce qu'il faut développer : l'énergie solaire. Effort principal de ce qu'il faut supprimer : le nucléaire et le fossile.

Et l'éolien nous direz-vous ?

Il est prévu que l'éolien pourrait fournir 3,1 TWh/an (3'100 GWh/an) que l'Alliance prétend produire avec 213 à 310 turbines. C'est faux : avec 215 turbines, il faudrait une puissance unitaire 8 MW. Avec 310 turbines, il faudrait une puissance unitaire 6 MW. Les machines actuellement installées en Suisse vont de 2 à 4 MW, soit 2 fois moins puissantes, donc il en faudrait 2 fois plus, entre 500 et 600. Une erreur du simple au double ?



Brèves

Les pales de Sur Grati ont circulé à Vallorbe
(JMB)



Photo SOS Jura

Faisant l'admiration des médias et la consternation des habitants de toute la région, les premières pales du projet « Sur Grati » ont commencé à traverser Vallorbe. Beaucoup d'entre eux découvrent aujourd'hui seulement la catastrophe environnementale et paysagère qui les attend. Mais c'est trop tard, il fallait s'y opposer à temps.

Seules l'initiative de Paysage Libre sur la protection des forêts pourra corriger la chose et faire démanteler tout ou partie de ce parc.

International

Renouvelables pas vraiment renouvelables ?

Un article de Transition & Energies remet les pendules à l'heure

JMB

[Cet article](#) dont nous recommandons la lecture remet en question l'adjectif de «renouvelables» pour les énergies éolienne et solaire et souligne leurs réalités matérielles et économiques.

Dépendance aux ressources non renouvelables : Si le vent et le soleil sont inépuisables, les infrastructures pour les capter ne le sont pas.

- **Origine industrielle** : Les panneaux et éoliennes sont des produits de l'industrie lourde et minière.
- **Matériaux critiques** : Leur fabrication nécessite d'importantes quantités de béton, d'acier, de terres rares et de métaux stratégiques.
- **Empreinte carbone** : Bien qu'ils n'émettent pas de CO2 pendant leur fonctionnement, ils en émettent lors de leur fabrication, installation et maintenance, étapes qui dépendent encore largement des combustibles fossiles.
- **Usure** : Ces équipements ont une durée de vie limitée (environ 20 ans pour les panneaux et éoliennes) et devront être remplacés perpétuellement, entraînant un coût environnemental récurrent.

Limites économiques et techniques : L'auteur dénonce plusieurs « légendes urbaines » concernant la transition énergétique.

- **Le coût réel** : Le solaire et l'éolien ne sont les moins chers que si l'on ignore le coût du système nécessaire pour pallier leur intermittence. Un réseau 100 % renouvelable nécessiterait un stockage massif par batteries, ce qui ferait exploser les prix.
- **La faible densité énergétique** : Ces énergies sont peu intensives et occupent des surfaces importantes, nécessitant beaucoup plus de matériaux à puissance égale qu'une centrale thermique ou nucléaire.
- **L'intermittence** : Le facteur de charge est faible : 14 % pour le solaire, moins de 25 % pour l'éolien terrestre (18 % en Suisse Ndlr), ce qui impose de conserver des capacités de production conventionnelles pour assurer la stabilité du réseau.

L'illusion de l'électrification totale : L'article rappelle que l'électricité ne représente que **21 % de la consommation d'énergie mondiale**.

- **Secteurs difficiles à décarboner** : L'industrie lourde (sidérurgie, cimenteries) et les transports longue distance (maritime, aérien) ne peuvent pas passer à l'électrique avec les technologies actuelles.
- **Dépendance persistante** : Un réseau entièrement renouvelable ne réduirait que très peu notre dépendance globale aux énergies fossiles.

En conclusion, l'article appelle à regarder les réalités technologiques en face sans croire aux « solutions miracles ». S'ils sont utiles pour décarboner localement, les renouvelables intermittents ne constituent pas, selon l'auteur, une réponse complète aux besoins énergétiques mondiaux.

Brèves (suite)

La production éolienne allemande est en panne depuis 2020

(JMB)



L'Allemagne a installé plus de 2500 éoliennes au cours des cinq dernières années mais sa production d'électricité éolienne stagne. 106 térawattheures en 2025, soit un niveau quasi identique à celui de 2020. Selon **Manuel Frondel**, de l'Institut Leibniz, il n'y a plus de rapport entre la puissance installée et l'électricité produite depuis 2020. Et ce pour trois raisons : **La météo** : Les variations climatiques et le manque de vent sur certaines périodes peuvent jouer un rôle fortuit. **La saturation du réseau** : Le développement massif de l'énergie solaire sature régulièrement le réseau. Pour éviter une surcharge, les gestionnaires sont contraints de brider de plus en plus fréquemment la production des éoliennes. **Le choix des sites** : Les meilleurs emplacements étant déjà exploités, les nouvelles installations sont reléguées sur des zones moins ventées.

Ce bilan décevant devrait inciter les Suisses à la réflexion au moment où certains « spécialistes » préconisent la multiplication des éoliennes.

Suisse

Les éoliennes seront incapables de combler le déficit hivernal ! Un article de Lukas Federer

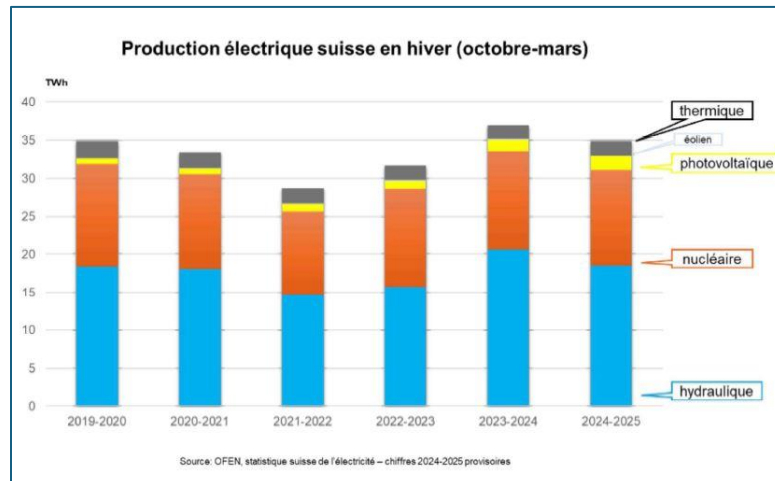
JMB

La revue **SwissPowerShift** a récemment publié un intéressant **article** écrit par Lukas Federer, responsable des questions énergétiques à Economiesuisse.

Pour l'auteur, la situation de notre approvisionnement hivernal en électricité est vraiment préoccupante. S'il partage sur ce point les litanies de Suisse Éole, ce partage s'arrête là : les renouvelables ne pourront résoudre le problème et il explique pourquoi et propose trois pistes.



Lukas Federer - Economiesuisse



Même si les renouvelables ont produit six fois plus d'électricité en 2024 qu'en 2010 grâce notamment à l'énergie solaire, la Suisse n'est pas sur la bonne voie pour garantir un approvisionnement sûr et bon marché. Si c'est bien le cas en été, où l'excédent actuel continuera de croître avec la politique actuelle,

la disparition programmée des centrales nucléaires existantes fera dégringoler l'offre en hiver alors que la demande devrait fortement progresser d'ici 2050. Aujourd'hui, « la seule réponse du monde politique face à ce problème d'approvisionnement à moyen terme consiste en des mesures d'urgence liées à la constitution de réserves d'électricité, notamment via la mise à disposition, coûteuse, de réserves hydrauliques et de centrales à gaz en cas de pénurie ». Résultat des courses, même si l'on construisait des centaines d'éoliennes ou d'installations solaires alpines, on n'y arriverait pas et il faudrait importer et encore importer. Pour résoudre le problème, trois axes sont préconisés :

- Orienter les renouvelables vers l'efficacité hivernale* sans accroître leur surproduction estivale.
- Intégrer la Suisse au réseau électrique européen pour renforcer la stabilité du système et en réduire les coûts.
- Lever l'interdiction technologique qui frappe le nucléaire. Le contre-projet à l'initiative « Stop au blackout » permettant d'assurer l'exploitation à long terme des centrales nucléaires existantes et de maintenir ouverte l'option d'un remplacement ultérieur. La levée de cette interdiction contribuerait en outre à préserver le savoir-faire et à renforcer la recherche en Suisse.

* **Paysage Libre** a démontré depuis longtemps que l'éolien ne changera pratiquement rien en hiver

Brèves (suite)

Fribourg : un mât qui bafoue la volonté populaire (O. Bays)



À Fribourg, le choix des sites éoliens est marqué par des conflits d'intérêts démontrés depuis longtemps. La population des 4 communes concernées par le site dit « Collines de la Sonnaz » (12'000 habitants environ) ne s'y est pas trompé et a voté massivement contre les projets de parc entre 2021 et 2024. Ce site, qui ne figure pas sur la carte du potentiel éolien de la Confédération, se caractérise par la densité du bâti et une forêt de détente très fréquentée. Qu'à cela ne tienne, le canton vient d'y imposer son mât de mesure des vents, avec le soutien du Conseiller d'État O. Curty, qui avait pourtant promis publiquement de respecter la volonté des communes. Comme personne n'en voulait chez lui, le canton a dégoté un propriétaire n'habitant pas le coin et lui a offert, paraît-il, 7000.- pour un an. Bien joué ! De fait, le mât se retrouve en position idéale, ce qui permettra probablement d'affirmer qu'il y a assez de vent, comme sur n'importe quelle autre colline du Plateau... pour faire tourner des éoliennes de 220m de haut.

Vaud

« SUR GRATI » : flagrant délit de tricherie !

Les travaux de la sous-station de « Le Day » bloqués par l'OFEN

JMB

Cela ne va pas bloquer la construction du parc éolien lui-même mais cela permet de confirmer par les faits nos accusations d'amateurisme et d'incompétence à l'endroit de ses principaux promoteurs que sont la commune de Vallorbe et la société locale [VOÉ](#).

Comme l'a relevé l'association SOS Jura dans un récent [communiqué](#), ceux-ci ont autorisé à tort le démarrage depuis belle lurette les travaux de construction de la Sous-station de transformation de « Le Day » destinée à recueillir la production des six éoliennes géantes pour l'injecter dans le réseau. Sauf que la Commune de Vallorbe avait été informée à deux reprises l'an dernier par l'Inspection fédérale des installations à courant fort ([ESTI](#)) qu'elle n'avait pas la compétence pour accorder le permis de construire et que les conséquences pouvaient être pénales le cas échéant.



Chantier sous-station Le Day (Photo SOS Jura)

L'ESTI a donc transféré l'affaire à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) qui a notifié il y a quelques jours [l'ordre de cesser immédiatement](#) les travaux et demandé à la Gendarmerie d'en vérifier l'exécution. Les promoteurs devront donc attendre les autorisations fédérales...

Tempête dans un verre d'eau ? Possible mais il est difficile de ne pas rapprocher ce couac aux autres incidents qui émaillent le projet « Sur Grati » depuis son départ : convention secrète entre promoteurs et communes, rétention d'informations, présentation du projet comme « local » alors qu'il est aujourd'hui en mains bâloises (voir [BISR No 49](#)), pressions sur des opposants, etc.

Pour mémoire, il est aussi utile de se rappeler que le parc devrait être au moins partiellement démantelé en cas d'acceptation de notre [initiative sur la protection des forêts](#) !

Brèves (suite)

Haute Borne : démarche participative ?

(MF)



La « démarche participative » de la Haute Borne ressemble surtout à une démonstration de participation sous contrôle. Sept tables rondes, avec critères, quotas, tirages au sort... une mécanique si complexe qu'elle semble davantage conçue pour encadrer les résultats que pour écouter les citoyens. Et le plus révélateur est ailleurs : Pro Éole et Suisse Éole sont invitées à la table ronde des associations, mais Paysage Libre Suisse en est exclue.

Une consultation sans la principale voix critique n'a de participatif que le nom.

Jura

Projet éolien de la Haute-Borne : une démarche participative sous surveillance

Mimi Mertenat, L'Ère du Vent

Le canton du Jura organisera en septembre une démarche participative autour du projet éolien de la Haute-Borne, sous la conduite d'un bureau d'ingénieurs. Dans sa brochure d'information, il rappelle que le peuple suisse et jurassien a approuvé la Stratégie énergétique fédérale prévoyant le



Le parc éolien de la Haute Borne, vu depuis Mettembert

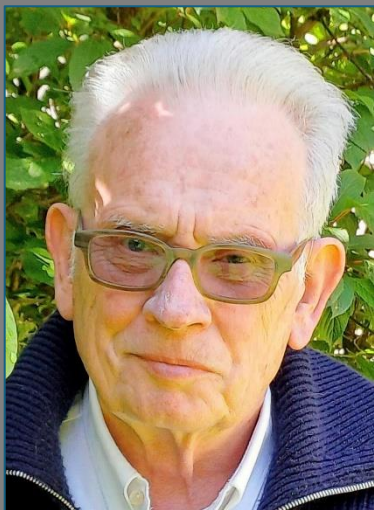
recours à l'énergie éolienne. En revanche, il oublie de préciser qu'à **Mettembert, la nouvelle loi sur l'électricité a été rejetée en juin 2024 à 78,6%, soit le plus fort taux de refus de Suisse.**

Présenté comme un projet « modèle », le parc prévoit sept éoliennes de 230 mètres sur les communes de Bourrignon, Delémont, Develier et Pleigne. Trois seraient implantées en forêt, directement en face de Mettembert, les quatre autres à proximité immédiate du village. Pour ses habitants, les conséquences sur le paysage, le cadre de vie et l'environnement seraient considérables.

Depuis 2018, la commune de Mettembert et une immense majorité de sa population n'ont cessé d'alerter les autorités cantonales et les médias. Malgré ces démarches répétées, leurs préoccupations semblent n'avoir guère pesé dans l'évolution du dossier. Alors même que Mettembert apparaît comme la localité la plus impactée, elle reste largement marginalisée dans le processus décisionnel.

La démarche participative comprendra sept tables rondes de trente personnes chacune. Au total, 210 participants seulement pourront s'exprimer pour un bassin de population d'environ 20 000 habitants. En cas de forte demande, un tirage au sort départagera les candidats. Une conception étonnamment restrictive de la participation citoyenne pour un projet aux conséquences aussi importantes. Le projet implique notamment des défrichements forestiers et soulève de sérieuses inquiétudes quant à ses effets sur l'avifaune et la biodiversité d'un secteur particulièrement riche. Ces enjeux méritent un véritable débat de fond.

Enfin, l'étude d'impact prévoit des mesures de protection pour les centres de certaines communes voisines. Mais qu'en est-il de Mettembert, pourtant le village le plus exposé ? Cette omission nourrit le sentiment qu'une commune entière pourrait être sacrifiée au nom d'objectifs définis ailleurs. Nous espérons que cette démarche sera un réel exercice d'écoute et de dialogue, et non le simple habillage démocratique d'une décision déjà prise.



Francis Randin

Né dans les paysages du Jura vaudois dont son cœur et son âme se sont imprégnés à jamais, Francis Randin a d'abord travaillé à la Banque cantonale vaudoise.

Dès 1992, il dirige la société UNICIBLE dont la vocation est le regroupement informatique des banques cantonales romandes.

Dès 1998, il entre à l'État de Vaud où il conduit d'abord le pilotage des systèmes d'information puis de l'informatique cantonale.

En 2000, il prend la direction du service des finances où il s'avère être l'un des principaux artisans du redressement financier de l'État, alors en grandes difficultés. Il quitte l'État en avril 2008 pour participer à l'aventure de « Green Motion ».

C'est pendant sa retraite qu'il participe activement avec Jean-François Cavin (ancien directeur du Centre Patronal) et l'actuel secrétaire général à la création de Paysage-Libre Vaud.

L'invité* : Francis Randin, ancien banquier, cadre supérieur de l'Etat de Vaud, co-fondateur de PLVD

« Sur Grati » : gigantisme – aveuglement collectif – échec annoncé

Au début des années 2000, la décarbonation est devenue une préoccupation majeure. Elle passe notamment par le développement d'énergies renouvelables, en particulier par la construction d'éoliennes. Cette technologie n'est pas pilotable alors que notre société hyperconnectée exige une disponibilité du courant électrique de 99,995 %, 365 jours par années.

Les éoliennes sont des monolithes. Elles doivent être connectées à un réseau robuste qui garantisse la production de courant en ruban. En Suisse, pays de montagnes, les vents ne sont pas laminaires mais turbulents. Afin de palier leur relative inefficacité, la tentation est grande de céder aux dérives du gigantisme. L'histoire des technologies nous montre que le gigantisme des grandes machines conduit à une impasse.

Les dirigeables ont disparu depuis longtemps. Le transport aérien est assuré par des avions à hélice puis à réaction transportant en moyenne trois cents passagers. Avec plus de cinq cents places, l'Airbus A380 est un échec commercial. Les gros ordinateurs (Mainframe) sont remplacés par des fermes de serveurs. Celles-ci regroupent des centaines, voire des milliers de petits ordinateurs, reliés entre eux pour fonctionner comme une seule entité. L'apparition d'essaims de drones bon marché, aériens, navals ou terrestres, modifie l'art de la guerre.

Jean-Marc Blanc et moi partageons la même prévention à l'égard des éoliennes. Au prix du saccage de paysages encore intacts, leur construction a lieu majoritairement dans le Jura auquel nous sommes attachés.

Le projet Sur Grati a particulièrement attiré notre attention. Durant le premier semestre 2008, nous avons rencontré ceux qui en étaient les promoteurs. Outre les atteintes à un site remarquable, nous tenions à exprimer nos préoccupations relatives à la solidité du financement, à la capacité à en assurer la conduite, aux prévisions en matière de production.

L'accueil qui nous fut réservé fut glacial, méprisant et hautain. Quelques semaines plus tard, un conseiller d'État vaudois prit contact avec moi. Il me demanda d'observer une certaine réserve compte tenu de la notoriété dont je jouissais alors comme un des artisans du redressement des finances du Canton de Vaud. Je tiens à préciser que cet édile n'était pas celui dont je venais de quitter le département. J'ai obtempéré.

Il est vain de lutter contre l'aveuglement collectif. Quinze ans plus tard, ce qui devait arriver arriva. Les éoliennes sur Grati coûtent bien plus cher que prévu. La production estimée sera inférieure à celle attendue. Les initiateurs du projet ont dû se résigner à trouver à l'extérieur les ressources qui leur manquaient.

Technologie au rendement décroissant, les éoliennes du Jura finiront au Musée des projets échoués.

** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*